

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCEE.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RECLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 28 Mars

NOUVELLES POLITIQUES

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 25 mars

M. de Freycinet dépose un projet restreignant le port de l'uniforme militaire qui vise uniquement le général Boulanger.

Plusieurs députés, MM. Dugué, de la Fauconnerie, Sevestre et de la Margelle, qui disent que c'est une mesure contre Boulanger, sont rappelés à l'ordre.

Les dépenses de l'instruction primaire donnent ensuite lieu à un incident sans résultat entre MM. René Laffon et Fallières, ministre de l'instruction publique.

Le projet portant règlement définitif de l'exercice de 1880, est adopté, ainsi que celui limitant à 1,000 fr. la responsabilité des hôteliers, pour les valeurs non déposées en leurs mains.

L'article 1^{er} assimilant les trésoriers à des fonctionnaires à traitement, sera adopté.

M. Rouvier voudrait leur maintenir les bénéfices des comptes-courants et demande le rejet de l'article 6.

L'article 6 est adopté par 350 voix contre 194, ainsi que les articles 7 à 11.

L'ensemble du budget est adopté par 387 voix contre 137.

La séance est levée.

L'affaire de la Ligue des Patriotes

On lit dans le Figaro :

Nous croyons pouvoir, dès à présent, et tout en respectant le secret de l'information judiciaire, indiquer sur quel point précis va se concentrer le débat.

Où, des documents auxquels le gouvernement attache la plus haute importance ont été saisis par M. Athalin. Un des plus graves, une des pièces sur lesquels semble devoir porter tout l'effort du procès, est une proclamation autographiée, découverte chez M. Apté, un des délégués principaux de la Ligue des Patriotes. La proclamation dont il s'agit est adressée aux ligues. Elle a dû suivre de peu de jours l'élection du général Boulanger à Paris.

Après avoir rappelé ce succès retentissant, après avoir interprété le vote de 245,000 Parisiens comme une acclamation de la République débarrassée des tripoteurs et uniquement soucieuse des intérêts de la patrie, la proclamation flétrit la pression formidable que le ministère Floquet a exercée, d'ailleurs si vainement, sur les électeurs parisiens. Elle flétrit les députés qui s'obstinent à faire la sourde oreille quand la voix populaire leur ordonne de plier bagage.

Mais puisqu'ils se cramponnent à leur siège, il est temps qu'une mise en demeure plus énergique et plus directe leur signifie le dégoût public.

« Ce fut une faute, poursuit le manifeste, et une faute grave, de ne point appuyer par une manifestation de cette nature la signification du vote du 27 janvier, mais il est toujours possible de réparer le temps perdu. Il est de toute nécessité, ajoute l'auteur de la proclamation et ici nous touchons à la partie spécialement incriminée, il est de toute nécessité de grouper les forces de la Ligue, de les organiser, de les tenir en haleine et prêtes à toute éventualité. Il faut créer une agitation dans la presse et en même temps manifester en masse devant la Chambre, pour arracher aux députés qui s'éternisent sur leurs sièges un vote de dissolution.

» Si les manifestations pacifiques ne suffisent pas, il faudra parler plus haut. S'il est nécessaire de conduire la manifestation du Palais-Bourbon jusqu'à l'Élysée, on saura sommer M. Carnot, comme autrefois le maréchal de Mac-Mahon, de se soumettre ou de se démettre. La Chambre, une fois dissoute, la parole sera rendue au pays, les députés qu'il nommera iront siéger dans une Constituante dont l'œuvre sera sanctionnée par voie de referendum.

» Mais pour atteindre ce but, il est indispensable que la Ligue accroisse et concentre ses forces, qu'elle rende permanente son organisation qui a déjà donné de si heureux résultats pendant la campagne électorale dont le vote du 27 janvier a été le terme.

Suit une sorte de plan pour la désignation de chefs de quartier, de chefs de section, de chefs de rues, avec une liste annexée à la proclamation et contenant les noms de ligues susceptibles de remplir ces postes de confiance. L'auteur de la proclamation exprime la certitude qu'avec de tels cadres la mobilisation des forces de la Ligue peut être achevée en deux heures. Il recommande même l'essai d'une expérience de mobilisation générale au moyen d'un avis publié par les journaux amis.

L'indisposition du général Boulanger

Le Mot d'ordre donne, sur la santé du général Boulanger, des détails en contradiction complète avec les renseignements donnés par son entourage. Ce journal remonte à l'évanouissement du général Boulanger au restaurant Durand, qu'il raconte comme suit :

« Le général venait de se trouver mal. Tout le monde se leva. Les fenêtres du salon dans lequel avait été dressée la table furent ouvertes, et tandis qu'un des convives était allé quérir un médecin, les autres cherchaient à ranimer le général qui, d'après ce que m'a raconté un des témoins, ne paraissait plus donner signe de vie. Quelques instants après le médecin arrivait, et sans hésiter dit ces simples mots : « Cet homme a une attaque d'apoplexie. » Le médecin ignorait à ce moment que celui auprès duquel il était appelé fût le général Boulanger.

» Des soins énergiques furent prodigués au malade qui reprit peu à peu ses sens et fut conduit à sa voiture et transporté rue Dumont-d'Urville où il arrivait quelques minutes plus tard.

En ce dimanche de juillet
Dont le beau temps fut si complet
Six bourgeois, plus un militaire,
Sont venu ici s'abreuver...
Du vin de Brie et cidre doux
Recette : six livres dix sous.

Maître Boularron fit un brusque haut-le-corps :
— Ah ça ! s'écria-t-il, c'est qu'ils riment, tes versés,
Bistoquet eut un sourire d'orgueilleuse modestie.

— Dieu merci, patron, on connaît la prosodie...
— La Prosodie ?... Ah ! oui : cette grosse fille de vaisselle de l'apothicaire d'en face que tu reluques entre chien et loup... Et moi qui croyais qu'on l'appelait la Bourguignotte !...

Et l'ancien sergent ajouta avec mélancolie :
— Hélas ! mais une recette de six livres dix sous !...
— J'ai négligé quatre deniers, patron, à cause de la rime...
— Quand naguère des poignées d'or, lancées par les plus nobles mains de France, roulaient sur ces tables où ruisselaient les meilleurs crus de ma cave !... Si encore le militaire avait cherché quelle aux bourgeois... On se serait défoncé quelques côtes, fêlé quelques crânes, fracassé quelques membres... Et j'aurais cassé mon gigot aux survivants... Mais non, personne ne se tue plus... C'est-à-dire qu'il n'y a vraiment plus moyen de vivre !

— En attendant, le gigot nous reste, murmura le garçon avec une grimace. Quand on pense que voilà le onzième que nous expédions depuis le commencement du mois. Or, nous ne sommes encore

» D'après les renseignements que j'ai pu me procurer, M. Boulanger a été monté et placé sur son lit, tandis qu'on faisait prévenir son médecin ordinaire. Celui-ci arrivait vers dix heures du soir et passait une partie de la nuit à donner des secours à M. Boulanger qui venait bel et bien d'avoir, ainsi que cela a été confirmé par ce second médecin, une attaque d'apoplexie.

» La porte de l'hôtel de la rue Dumont-d'Urville qui s'ouvre si facilement pour tous les boulangistes, ne s'est ouverte hier que pour quelques intimes qui ont pu approcher du lit du malade. Malgré ses amis qui voudraient le voir se montrer en public aujourd'hui ou demain au plus tard, il est très probable que M. Boulanger ne pourra sortir de chez lui que dans les derniers jours de la semaine, car il a été assez fortement atteint par cette attaque qui forcera certainement le malade à garder le lit plusieurs jours.

Quant à la Presse, elle ne souffle pas mot de l'incident.

Un rédacteur du Temps a eu une entrevue avec M. Pachaud, le pharmacien qui a offert un dîner à M. Boulanger.

« J'avais, dit M. Pachaud, offert un dîner au général Boulanger, dont je suis l'ami. Le nombre de mes invités était de dix-huit. Au dessert, le général se sentant un peu fatigué, se retira dans le salon voisin. Il revint pour la réception, à laquelle assistèrent environ 150 personnes, puis il se retira de nouveau dans la pièce voisine de la salle du banquet. Après son départ, 600 personnes ont défilé dans les salons du restaurant et ont été reçues par M. Paul Déroulède et le comte Dillon.

Le général est parti à minuit. Son malaise est dû à une blessure qu'il a reçue à la poitrine et qui le fait souffrir quand il y a des changements de température, et aussi à la fatigue des réceptions quotidiennes.

Paris, 26 mars.

Dans les couloirs, on ne s'est guère occupé que de l'indisposition de M. Boulanger, qui a, en réalité, un caractère beaucoup plus grave que ne l'avouent les journaux amis. Les médecins auraient conseillé à M. Boulanger de prendre quelques jours de repos et de mettre fin à un surmenage qui n'a rien d'intellectuel.

Une menace allemande

L'officieuse Gazette de Cologne contient, dans un de ses derniers numéros un avertissement menaçant à l'adresse du gouvernement français. Le voici textuellement :

« La nouvelle exaltation des Français relativement à l'Alsace-Lorraine n'est pas aussi exempte de danger que cela en a l'air, surtout dirigée comme elle l'est par un homme aussi maladroit que M. Antoine. »

La France annonce que le parquet vient d'ouvrir une information judiciaire au sujet de l'affaire des Métaux.

qu'au 12...

— Monsieur Bistoquet, déclara Bonaventure, vous êtes bête à manger du foin...

— Je ne demanderais pas mieux, patron : ça me changerait...

— Le mouton est une nourriture excellente pour l'estomac, — comme toutes les viandes noires, du reste...

— Noire ?... Je crois bien... Depuis le temps qu'elle va au feu... Un bloc de suie !...

— Eh bien ! ramenez et servez, pendant que j'irai mettre les volets aux fenêtres et la barre à la porte...

Et le cabaretier se dirigea vers celle-ci. Mais comme il allait en atteindre le seuil, une voix joyeuse éclata avec toutes les fanfares de l'accueil du Midi :

— Adusias la compagnie !... Va bien ? Merci. Moi pareillement... Il padrone della casa, bonnes gens sans vous commander ?

— C'est moi mon gentilhomme, répondit Boularron en marchant au devant du client présumé qui se présentait si tard et de si bruyante façon.

Ce dernier accusait à peu près le même âge que notre héros.

Par contre il formait avec celui-ci le plus flagrant et le plus absolu des contrastes.

C'était, en effet, un garçon brun de peau et de poil, le profil en lame de couteau, la pommette des joues saillantes — signe de ténacité et de subtilité — et les muscles maxillaires énormément développés : indice infaillible auquel on reconnaissait le Gascon, même sans baret.

Or, le nouveau venu avait un baret. Il avait, de plus, un costume qui participait à la fois du mon-

Assassinat en chemin de fer

Un crime affreux vient de plonger dans la douleur la famille de l'honorable consul de Suisse à Cannes. Le fils aîné, M. William Geisendorf, âgé de vingt-huit ans, a été assassiné en chemin de fer entre Gênes et Vintimille, et son corps jeté sur la voie à la station de Pietra-Ligure. Une valise jaune appartenant à la victime a été trouvée une centaine de mètres plus loin.

Parti de Cannes vendredi dernier pour accompagner jusqu'à Gênes sa fiancée qui se rendait en Suisse par l'Italie, M. William Geisendorf a passé la journée de samedi à Monte-Carlo où il a joué et gagné un millier de francs ; c'est à son retour de Gênes que le crime a été commis dans la nuit du dimanche au lundi. Un employé de la maison Geisendorf, parti, hier soir pour Pietra-Ligure, a trouvé son jeune patron défiguré à coups de couteau. Le corps portait en outre une large blessure à la poitrine.

Cet horrible forfait a produit à Cannes une bien pénible impression.

CHRONIQUE LOCALE ET REGIONALE

Les enfants du papier peint

M. Larroumet, directeur des beaux-arts, présidait dimanche la distribution des récompenses accordées aux « Enfants du papier peint ».

Cette cérémonie a eu lieu à midi et demi, dans la salle des fêtes de la mairie du onzième arrondissement. A côté de M. Larroumet était assis M. Kæmpfen, directeur des musées nationaux.

Dans une courte allocution, le directeur des beaux-arts a félicité les membres de la Société et a constaté les progrès successifs de l'industrie du papier peint. Il a affirmé son désir de voir se fonder à Paris une manufacture officielle de papier peint, analogue à celle des Gobelins pour les tapisseries.

Nos compatriotes

Notre compatriote M. Deloncle, receveur particulier des finances à Sartène, vient d'être nommé percepteur de 1^{re} classe à Toulouse.

Un autre de nos compatriotes, M. J.-L. Deloncle, sous-chef de bureau à l'administration des colonies, est délégué dans les fonctions de sous-chef du cabinet du sous-secrétaire d'Etat des colonies.

Tous nos compliments.

17^e corps d'armée

Le général Carrey de Bellemare est désigné pour passer les revues de mobilisation des différentes troupes du 17^e corps d'armée.

C'est le 4 avril qu'il se rendra à Cahors.

tagnard par les espadrilles, du marin par la large ceinture de laine, de l'homme de guerre par le baudrier, par l'épée, par une de ces jaquettes de cuir que les gendarmes portaient sous leurs cuirasses, et de l'homme de plume, enfin par le cornet à encre et l'étui à papier dont les cordons se croisaient sur son torse carré et bombé.

Particularité bizarre, ce torse fuyait brusquement, et n'y avait pas de jambes dessous. C'est-à-dire qu'il y avait des jambes, mais qu'elles étaient d'une exiguïté telle, que si, assis, notre Gascon paraissait d'une taille ordinaire, debout, en revanche, c'est tout au plus s'il fût allé à la poitrine de notre héros. Ce qui ne l'empêchait point, d'ailleurs d'avoir l'air gai, agréable et intelligent.

Il s'était avancé prestement à l'intérieur du cabaret. Puis, avec volubilité et sans attendre qu'on lui adressât la parole :

— Qui je suis ?... Hé ! messieurs les Parisiens ne connaissent que leurs clochers !... Je suis Renaud, par la sang-dieu ! Renaud d'Ellicaray, de bonne souche noble du Béarn... Oo m'appelle aussi Petit-Renaud : le diable me brûle si je sais pourquoi !

Il haussa dédaigneusement les épaules.

— Comme si l'on avait besoin d'être un géant pour arriver à quelque chose !... Le roi de France n'est pas beaucoup plus grand que moi... Encore assure-t-on qu'il a de fameux talons à ses bottes !...

Il rembarra du geste le cabaretier qui ouvrait la bouche :

(A suivre.)

35 FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

Le Fils de Porthos

Par PAUL MAHALIN

PREMIÈRE PARTIE

A la Recherche d'un Père

IX

Le garçon secoua la tête :

— Je ne suis pas de l'école des rapières et des moustaches. Je suis de celle de M. Loret. Connaissez-vous M. Loret, patron ?...

— Ma foi, non, et j'ignore même dans quelle rue se trouve son école, comme je me demande à quel heure vous avez le temps de la fréquenter...

— M. Loret est un poète pacifique, qui a imaginé de raconter les événements du jour dans la langue de l'Hélicon et du Permesse...

Maître Bonaventure se fourragea le poil :

— Qu'est-ce que c'est encore que ces deux chrétiens-là ? Je ne les ai jamais vus dans mon établissement...

— Je m'honore d'être son disciple et de marcher dans ses semelles. Et tenez, écoutez ceci... C'est le tableau fidèle de ce qui s'est passé ici même en cette journée dominicale.

Et le famulus déclama avec emphase :

Nécrologie

Notre compatriote, M. Abel, notaire à Marmanhac (Cantal), vient d'expirer presque subitement, à l'âge de 43 ans, dans une chambre où il était descendu à l'hôtel de Bordeaux.

M. Abel souffrait depuis très longtemps d'une cruelle maladie de cœur : c'est ainsi que lundi soir, jour de foire, il s'était plaint, à plusieurs reprises, de violentes douleurs. M^{me} Ménard, sœur du défunt, mandée par dépêche de Maurs où elle habite, s'est rendue immédiatement à Aurillac.

Cette mort jette le deuil dans les familles Ménard, de Maurs; Abel, d'Aurillac; Puel, de Figeac, etc.

Le corps de M. Abel a été transporté jeudi à Figeac.

M. Gustave Mage, avocat, a prononcé sur la tombe de son ami un très émouvant adieu.

Ligne du chemin de fer de Cahors à Brive

L'ouverture de la ligne de St-Denis à Cazouls intéresse notre région. Nous croyons être agréable à nos lecteurs en leur communiquant la lettre ci-dessous, qui a été adressée à M. Labrousse, député de la Corrèze, par M. le ministre des travaux publics.

« Monsieur le député et cher collègue,

Vous m'avez fait l'honneur d'appeler mon attention sur l'intérêt qui s'attache au prompt achèvement de la partie du chemin de fer de St-Denis au Buisson, comprise entre St-Denis et Cazouls.

Les travaux de superstructure de cette section sont en pleine exécution et leur état d'avancement permet d'espérer que cette section pourra être ouverte à l'exploitation dans le courant du mois de juin prochain. Je veillerai d'ailleurs, vous pouvez en être assuré, à ce que cette ouverture ne subisse aucun retard.

Agréez, monsieur le député et cher collègue, l'assurance de ma haute considération.

Le ministre des travaux publics,
Pour le ministre par autorisation :
Le chef du cabinet, SIBILLOT. »

Avis aux émigrants

On lit dans la *Nazione italiana* de Buenos-Ayres :

Cinquante émigrants pour la plupart composés de jeunes gens, sont en train de mourir de faim dans les lazarets de Rasario. Ces lazarets, situés à cinq cents mètres de la place Lopez, sont construits avec de vieilles planches vermoulues par le temps et l'humidité ; ils sont recouverts avec de plaques de zinc mal jointes, qui laissent pénétrer la pluie et donnent à cette agglomération un air de misère et de désolation.

Sous l'effort du dernier ouragan, plusieurs des baraques se sont effondrées, et les malheureux qui s'y abritaient se sont trouvés exposés aux rigueurs du temps. Quelques-uns errant comme des fous, en proie à une fièvre ardente, tandis que les autres, abattus et tristes, succombent à l'inanition.

La personne qui raconte ces faits ajoute que, leur ayant demandé ce qui les faisait souffrir, ils répondirent :

La faim ! la faim ! Il y a vingt jours que nous n'avons mangé un morceau de viande. Les agents d'émigration qui nous ont amenés ont disparu depuis cette époque, nous abandonnant sans ressources !

Un docteur appelé à constater le décès de cinq individus, a déclaré qu'ils étaient morts de faim et que les autres auraient le même sort si on ne les logeait autre part en leur donnant une nourriture en rapport avec leur état.

La *Nazione italiana* ajoute que la plupart des malheureux dont il est question sont des Hollandais et des Français, et elle termine en mettant en garde ses compatriotes contre les désenchantements qui les attend au Brésil.

Il vient d'arriver à Rodez une dizaine d'ouvriers de Décazeville qui avaient émigré en Amérique, au lendemain de la grève de 1886, et qui racontent, preuves en mains, les détails vraiment navrants de leur odyssee.

Il y a, disent-ils, sur le pavé de San Francisco et de Buenos-Ayres, plus de quinze mille Français qui traînent tout le long du jour leur désespoir sur le pavé de ces deux villes et qui y meurent littéralement de faim.

La rentrée des émigrants en question et le récit de leurs touchantes infortunes produit une vive sensation dans le pays.

A ce sujet le Préfet de l'Aveyron vient de publier l'avis suivant :

« L'Administration est informée que des Aveyronnais ayant émigré à l'étranger, et notamment à Buenos-Ayres (République Argentine), se trouveraient dans une situation misérable.

« Le Préfet de l'Aveyron croit devoir mettre ses administrés en garde contre les avances et les promesses généralement exagérées et fallacieuses qui pourraient leur être faites, par la voie des journaux ou d'agents intéressés, pour les déterminer à s'expatrier. »

Tournée épiscopale

Mai

Lundi 6. — Coucher à Sauliac.
Mardi 7. — Confirmation à Sauliac; coucher à Blars.

Mercredi 8. — Confirmation à Blars; coucher à Flaujac (Livernon).

Jeudi 9. — Confirmation à Flaujac; le soir, visite à Scelles; coucher à Livernon.

Vendredi 10. — Confirmation à Livernon; coucher à Boussac.

Samedi 11. — Confirmation à Boussac; coucher à Faycelles.

Dimanche 12. — Confirmation à Faycelles.

Lundi 13. — Consécration de l'église de Faycelles; coucher à Camburat.

Mardi 14. — Confirmation à Camburat; coucher à Assier.

Mercredi 15. — Confirmation à Assier; coucher au Bourg.

Jeudi 16. — Confirmation au Bourg; coucher à Lacapelle-Marival.

Vendredi 17. — Confirmation à Lacapelle-Marival.

Samedi 18. — Confirmation à Anglars; coucher à Leyme.

Dimanche 19. — Confirmation à Leyme, coucher à Aynac.

Lundi 20. — Confirmation à Aynac; coucher à St-Jean-Lagreste.

Mardi 21. — Confirmation à St-Jean-Lagreste; coucher à St-Céré.

Mercredi 22. — Confirmation à Ste-Spérie.

Jeudi 23. — Visite à Notre-Dame; coucher à Lacandourcet.

Vendredi 24. — Confirmation à Lacandourcet; coucher à Gorses.

Samedi 25. — Confirmation à Gorses.

Dimanche 26. — Visite à Labastide-du-Haut-Mont; coucher à Souceyrac.

Lundi 27. — Confirmation à Souceyrac.

Mardi 28. — Confirmation à Pontverny.

Mercredi 29. — Souceyrac; coucher à Sainte-Colombe.

Vendredi 31. — Confirmation à Labastide; coucher à Rudelle.

Juin

Samedi 1^{er}. — Confirmation à Rudelle; coucher à Rocamadour.

Dimanche 2 et lundi 3. — Rocamadour.

Mardi 4. — Gramat.

Mercredi 5. — Coucher à Montfaucon.

Jeudi 6. — Retour à Cahors.

Mardi 11. — Confirmation à la Cathédrale.

Mardi 25. — Visite à Espère.

La culture du tabac

Le groupe agricole de la Chambre s'est réuni, sous la présidence de M. Gomot.

M. Hovius a fait un rapport sur la culture du tabac en France et les avantages qui résulteraient pour les planteurs indigènes de l'application stricte des lois qui imposent à l'administration l'obligation d'acheter en France les deux tiers de ses tabacs.

M. Hovius demande une nouvelle réglementation de la culture et de l'expertise.

Après un échange d'observations auxquelles prennent part MM. Jametel, Durand, de Jouvenel, Michou, Ganau et autres, M. Gomot propose de résumer ainsi les vœux du groupe agricole :

1^o Revenir aux lois de 1818 et de 1839 et employer aux acquisitions des tabacs français une somme supérieure à celle qu'on lui consacre aujourd'hui ;

2^o Acheter en France des sortes médiocres ;

3^o Augmenter les surfaces de culture ;

4^o Transformer, dans les départements où la qualité du tabac est reconnue bonne, la culture provisoire en culture définitive, afin de faire disparaître la situation précaire dont se plaignent les planteurs ;

5^o Etudier une nouvelle réglementation et rechercher les conditions d'expertise administrative moins arbitraire.

Le groupe, à l'unanimité, a adopté ces conclusions et a chargé M. Gomot de les développer dans la discussion générale du budget du ministère des finances.

La culture de la truffe

M. Kiefer, un lauréat de la société normale d'agriculture, a établi expérimentalement que l'on peut déterminer la production de truffes par la simple mise en culture des clairières des bois, et l'apport dans ces cultures de terre prise dans les truffières. Cette terre apportant avec elle les germes de truffes dont on doit admettre qu'elle est imprégnée, étant placée par M. Kiefer près de chênes adultes, il a vu la production truffière commencer dès la deuxième année, tandis qu'il faut six à dix ans pour que la récolte de truffes commence dans les jeunes boisements.

LAVERGNE

Six personnes de cette commune, en compagnie de six autres, dont trois de Gramat et 3 de Thégra, sont parties aujourd'hui par le train de 11 h. 40 pour Bordeaux.

Le vapeur Nantes les conduit en Amérique. Chez un trop grand nombre de gens l'amour du sol natal est bien faible !

Hâtons-nous de dire que le départ de ces individus sera bientôt oublié.

Les fainéants vont demander à une contrée lointaine et inconnue, un bien-être que la paresse et la gourmandise seuls empêchent de trouver dans notre cher pays, qui est regardé avec raison par les étrangers, comme le premier de l'univers.

STRENQUELS

Dimanche, vers 3 heures du soir, un incendie s'est déclaré dans une grange appartenant au nommé Dumas, sacristain.

Les pertes sont assez considérables. Malgré les efforts de tous les voisins, on n'a pu rien sauver. Une chèvre a péri dans les flammes.

M. Dunoyer a organisé les premiers secours et a fait tout ce qu'il était possible pour arrêter les progrès de l'incendie.

FIGEAC

Dimanche soir, un violent incendie a complètement détruit la maison d'habitation du sieur Dardenne, ferblantier. Le tocsin a réveillé les habitants vers 9 heures. A minuit, tout danger avait disparu. Aucun accident de personne à déplorer. Tout est devenu la proie des flammes. On a dû se borner à préserver les maisons voisines.

Les pertes, assez considérables, sont couvertes par une compagnie d'assurances.

C'est d'un ex-huissier qu'il s'agit, accusé d'abus de confiance. Il a employé pour son usage personnel une somme qu'il était chargé de recouvrer pour le compte d'un autre agent d'affaires de Paris. Il obtint assez facilement le paiement de cette somme, mais il n'en fut pas de même pour la restituer à son correspondant. Ce dernier dut recourir à de nombreuses négociations. Il s'adressa à M. le procureur général à Agen, et, enfin, le pauvre malheureux arriva à désintéresser complètement son confrère de Paris.

Le tribunal s'est montré indulgent et l'a condamné à 50 fr. d'amende seulement.

MARTEL

Un dramatique évènement s'est passé, samedi, à la ferme de la Balte, commune de Montvalent. Voici dans quelles circonstances :

Le nommé Laboudie, cultivateur à Montvalent, se rendit, le 23 mars, à 9 heures du soir, à la ferme de la Balte, et, après avoir causé amicalement avec le propriétaire, Léon Andral, et Gautier, un voisin qui était venu passer la soirée, il les accompagna au fournil pour retirer le pain qui devait être cuit.

A un moment donné, Laboudie se plaça en face d'Andral, de sa femme, de ses trois jeunes enfants et de Gautier, tira un revolver de sa poche et menaça les assistants de faire feu sur eux s'ils ne s'attachaient l'un l'autre ; et, en même temps, il leur jetait un paquet de ficelle qu'il avait porté avec lui.

Sous l'empire de cette menace et sous le canon du revolver dirigé contre eux, les malheureux s'attachèrent, ainsi que le désirait Laboudie. Celui-ci attacha ensuite Gautier, après avoir préalablement passé une corde avec un nœud coulant au cou. Puis, il se dirigea vers la ferme, situé à une dizaine de mètres, pour soustraire 6,000 fr. qu'il savait être contenus dans un meuble de la maison.

Mais Andral, qui était parvenu à se délier, saisit une perche et voulut frapper Laboudie, qui évita le coup et tira avec précipitation quatre coups sur Andral et Gautier et prit la fuite.

Gauthier a été atteint à l'avant-bras droit d'une balle qu'on n'a encore pu extraire.

La gendarmerie de Martel s'est rendue sur les lieux et a commencé une enquête.

An moment où je vous transmets ces renseignements, on m'annonce que Laboudie vient d'être arrêté.

CATUS

Malgré les mauvais temps, la foire a été très belle, et il s'est fait beaucoup d'affaires. Les foires de Catus qui sont les plus importantes du département vont prendre une nouvelle extension par suite du splendide champ de foire qui va être terminé.

1,400 bœufs ou vaches se vendant de 200 à 400 francs pièce et environ 0,60 par kilogramme, poids vif, 1,200 moutons, à 0,60 le kilogramme, porcs jeunes achetés de 15 à 30 francs, ont été amenés sur le marché.

Beaucoup de blé, d'avoine, de maïs, de truffes et d'œufs. Le blé se vendait de 18,50 à 18,75 l'hectolitre ; l'avoine, 10 fr. ; le maïs 11,50 ; les truffes 4 fr. la livre ; les œufs 50 centimes la douzaine.

Le commerce est avisé qu'une nouvelle foire est établie à Catus et se tiendra le 13 août de chaque année. Un vétérinaire est commis pour veiller à ce que l'on n'introduise pas sur les champs de foire des animaux atteints d'affections contagieuses.

Un service sérieux de police est établi pour éviter les affolements du bétail.

MONTCUQ

La foire du 22 mars a été contrariée par un temps affreux. Malgré cela, le champ de foire était assez animé ; il s'est traité relativement beaucoup d'affaires, et à des prix rémunérateurs.

Le marquis s'arrêta.
— Tu es blessé ? lui demanda-t-il.
— Je suis tué ! répondit Fil-en-Quatre en s'appuyant contre un arbre.
— Au secours ! s'écria la comtesse d'une voix vibrante.
Et, se débarrassant des bras presque inertes du bandit, elle essaya de fuir.
— Ah ! démon ! s'écria-t-il avec rage, cette fois tu mourras !
Et il l'a saisi par le bras.

Une seconde détente éclata ; le marquis chancela.
— Mort diable ! j'en tiens ! s'écria-t-il avec rage.

Il laissa échapper son poignard et s'enfuit.
On entendit le bruit d'une course précipitée.

Un homme parut, bondissant comme un panthère.

Il s'élança sur Fil-en-Quatre qui était tombé à genoux, se rua sur lui et le renversa.

Le bandit poussa un horrible cri d'agonie, se tordit dans une dernière convulsion et resta immobile.

Tabera, après l'avoir scalpé, lui avait enfoncé son poignard dans le cœur.

Une foule de gens apparurent alors.

On s'empressa autour de la comtesse évanouie de nouveau et étendue sur le sol.

Sans compter Fil-en-Quatre, cinq autres bandits avaient été tués raides dans le parc, et Sébastien dont on ignorait la mort.

GUSTAVE AIMARD. (A suivre).

LES AVENTURES

D'un Peau-Rouge

A PARIS

TROISIÈME PARTIE

LES MORTS-VIVANTS

XXIII

DANS LEQUEL DEUX FANTOMES SE RETROUVENT A L'IMPROYISTE EN PRÉSENCE, CE QUI EN ADVIENT.

Deux hommes parurent aussitôt.

Le premier était Fil-en-Quatre, le second Sébastien.

Le marquis s'était retourné vers la comtesse et n'avait pas vu Sébastien.

— Cet homme ici ! s'écria madame de Valenflours en se reculant avec épouvante.

Le marquis se retourna vivement.

— Sébastien ici ! s'écria-t-il d'une voix sourde et cherchant ses revolvers.

Sébastien s'approchait froid et impassible comme toujours.

— Ah ! vous me reconnaissez ? fit l'ancien matelot avec un sourire de démon. Ce n'est plus au Drancy ! Il fait jour, et j'ai des armes, mon maître !

Et, levant subitement le bras, il fit feu de son revolver ; mais le marquis avait été assés prompt que lui, les deux coups n'en firent qu'un.

Un frisson passa sur les traits du marquis ; la balle de Sébastien lui avait troué l'épaule. Quant à l'ancien matelot, il était étendu sans mouvement sur le sol.

— Eh ! eh ! fit le bandit en ricanant, j'en tiens ! mais je le crois bien malade ; voyons un peu ?

Il quitta le kiosque, s'approcha de Sébastien et se pencha sur lui.

— Il n'est pas mort, mais il n'en vaut pas mieux : un ennemi de moins !

Et il lui brûla froidement la cervelle.

Alors, regardant autour de lui, il aperçut Fil-en-Quatre, immobile, près du kiosque.

— Eh bien ! que fais-tu donc mon garçon ? lui dit-il en rechargeant ses revolvers.

— J'attends vos ordres.

— Bien. Emporte, emporte, lui dit-il en désignant la comtesse ; dépêche-toi nous sommes pressés.

Fil-en-Quatre entra dans le kiosque et s'avança vers la comtesse.

— Laissez-moi !... je ne veux pas que cet homme me touche ! s'écria madame de Valenflours d'une voix anxieuse ; laissez-moi ! Au secours !... à l'assassin !... à moi !... reprit-elle en proie à la plus vive épouvante.

— Un mot de plus, madame, s'écria le marquis en levant son poignard, un mot de plus et je vous jette morte à mes pieds ! Et toi, drôle, dépêche !

La comtesse s'était évanouie. Fil-en-Qua-

avec légère tendance à la baisse sur les derniers cours. Bœufs de travail ordinaires, 500, 600 et 700 francs la paire; peu en dessous et au-dessus de ces prix.

La saison est avancée pour les pores gras; quelques sujets amenés ont trouvé peu d'acheteurs à 40 et 45 fr. les 50 kilos, poids vif. Peu de volaille: 60 à 75 cent. la livre. Œufs, 50, 55 et 60 centimes la douzaine. Blé, maïs, pas de variation sensible. L'espèce ovine était bien représentée; prix fermes, bonnes ventes: 16 à 20 fr. la tête.

Hydraulique agricole

M. Faye, ministre de l'agriculture, a soumis à la signature du président de la République un décret ayant pour objet d'élever le traitement des agents secondaires de l'hydraulique agricole, afin de le mettre en rapport avec le traitement des agents secondaires des ponts et chaussées.

Une montagne qui s'éboule

Un immense éboulement vient de se produire sur la route de Paris à Perpignan, non loin d'Aguessac, près de Millau. Tout le versant de la montagne qui borde cette route s'est affaissé, entraînant les arbres et les rochers qui le couraient. On parle de cinq cent mille mètres cubes de terre qui ont coulé.

Le procureur de la République, l'ingénieur des ponts-et-chaussées et le sous-préfet sont sur les lieux, mais les ouvriers n'osent se risquer au fond des crevasses énormes que de véritables torrents, tombant du haut de la montagne, ne cessent de creuser de plus en plus entraînant au loin tout ce qu'ils rencontrent.

Un village appelé Selles qui se trouve dans le très proche voisinage serait gravement menacé. Quant à la ligne du chemin de fer, construite à soixante-mètres du pied de la montagne, elle sera très probablement emportée si le temps ne s'améliore à bref délai. L'accident est causé par la pluie qui ne cesse de tomber depuis quelques jours. Nombre de curieux partent pour la montagne de Selles où le spectacle est, dit-on, vraiment effrayant.

Assainissement des appartements prochainement peints

Le meilleur moyen d'assainissement, dans l'espèce, est de ventiler largement les appartements où viennent d'être passées des peintures, en ouvrant toutes grandes les fenêtres permettant l'entrée de l'air extérieur.

Quand on est pressé, on prend pour chaque pièce à désinfecter, de 100 à 120 grammes d'acide sulfurique; on divise cette quantité à peu près en deux parties égales, qu'on verse dans deux vases qui sont placés à une certaine distance l'un de l'autre.

Les vapeurs de l'acide s'emparent des odeurs dégagées par les peintures; après quelques heures, et en ayant soin de ventiler lorsque l'action de l'acide a cessé, les locaux sont habitables.

Les poules qui mangent leurs œufs

Quand on s'est aperçu qu'une poule mange ses œufs, on prend un de ceux-ci et on le fait durcir sur la braise; on l'ouvre ensuite en plusieurs endroits, et on le place bien à portée de la poule; elle s'empresse de le becqueter, mais elle est aussitôt rebutée par la chaleur.

On peut encore vider un œuf de son blanc par un trou pratiqué au gros bout de la coquille; le jaune qui est resté, est crevé; on le mélange, en le secouant vivement, avec du plâtre introduit dans l'œuf de manière à le remplir. On le fait alors durcir sous la cendre et on le présente à la poule. — L'effet est certain.

L'un ou l'autre de ces expédients — au besoin renouvelé — aura promptement raison d'un vice qui restreint, trop fréquemment, le produit de beaucoup d'élevages de gallinacées.

AUDOUARD

CHIRURGIEN DENTISTE A BRIVE (Corrèze)

Sera à CAHORS, Châlet des Bains Les 8, 9 et 10 avril

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Billets d'aller et retour de Familles pour les stations des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Des billets d'aller et retour de famille, de 1^{re} et 2^e classes sont délivrés à toutes les stations des réseaux d'Orléans et de l'Etat avec faculté d'arrêt à tous les points du parcours.

Pour Arcachon, Pau, Saint-Jean-de-Luz et Salies-de-Béarn.

Avec les réductions suivantes, calculées sur les prix du Tarif légal d'après la distance parcourue, sous réserve que cette distance, aller et retour compris, sera d'au moins 500 kilomètres.

Table with 2 columns: Distance (3, 4, 5, 6 personnes) and Percentage (25%, 30%, 35%, 40%)

Durée de validité: 33 jours non compris les jours de départ et d'arrivée.

La durée de validité des Billets de famille peut être prolongée une ou deux fois de 30 jours, moyennant le paiement, pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 10 % du prix du Billet de Famille.

Voyages circulaires. — Excursions en Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire au Croisic et à Guérande.

1^{er} Itinéraire. — 1^{re} Classe 95 francs. — 2^e Classe 70 francs. — Durée: 30 jours. Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches, et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande, et retour à Paris, via Blois ou Vendôme.

La durée de validité de ces Billets peut être prolongée une, deux ou trois fois de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du Billet.

2^e Itinéraire. — 1^{re} Classe 60 francs. — 2^e Classe 45 francs. — Durée: 15 jours. Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches, et retour à Tours — Langeais, et retour à Paris, via Blois ou Vendôme.

En outre, il est délivré à toutes les gares du réseau d'Orléans des Billets aller et retour réduits de 25 % pour des points situés sur l'itinéraire à parcourir, et vice versa.

Ces billets sont délivrés toute l'année à Paris, à la gare d'Austerlitz et aux Bureaux succursales de la Compagnie et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

Excursions aux stations hivernales et balnéaires des Pyrénées.

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans, pour: Biarritz, Arcachon, Pau et Salies-de-Béarn.

Durée de validité: 10 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Tout billet d'aller et de retour délivré pour un parcours de plus de 500 kilomètres donne droit pour le porteur à un arrêt en route à l'aller comme au retour. Toutefois, la durée de validité du billet ne sera pas augmentée du fait de ces arrêts.

La période de validité des billets d'aller et retour peut, sur la demande du voyageur, être prolongée deux fois de 5 jours, moyennant le paiement aux administrations pour chaque fraction indivisible de 5 jours, d'un supplément de 10 0/0 du prix total du billet aller et retour.

Voyages dans les Pyrénées

La Compagnie d'Orléans délivre toute l'année des billets d'excursion comprenant quatre itinéraires différents, permettant de visiter le centre de la France, les stations hivernales et balnéaires des Pyrénées et des Bords du Golfe de Gascogne.

Les prix de ces billets sont les suivants: Premier itinéraire: 1^{re} classe 225 fr. — 2^e classe 170 fr.

Durée de validité: 45 jours.

Deuxième, troisième et quatrième itinéraires: 1^{re} classe 180 fr. — 2^e classe 135 fr.

Durée de validité: 30 jours.

La durée de ces différents billets peut être augmentée, moyennant supplément, d'une, deux ou trois périodes successives de 10 jours.

Enfin, il est délivré de toutes gares des Compagnies d'Orléans et du Midi, des billets aller et retour réduits de 25 %, pour aller rejoindre les itinéraires ci-dessus, ainsi que de tout point de ces itinéraires pour se rendre à des points en dehors desdits itinéraires.

Variétés

Les Monuments primitifs du Quercy

ET LES PEUPLES QUI LES ONT ÉLEVÉS (Suite)

Nous avons également recueilli dans ce dolmen une assez grande quantité de petits disques en coquilles de pétoncle ou de cardium, d'une grandeur uniforme, travaillés avec soin et percés d'un trou rond au centre.

Les disques en coquillage que l'on trouve dans beaucoup de dolmens du Lot, sont identiques à ceux de la même nature qu'on a découverts dans quelques grottes funéraires. Ce fait, bien établi, prouve que la population de l'âge de la pierre a pratiqué les inhumations de ses morts dans les cavernes et dans les dolmens.

Un autre dolmen du Mas de Labat, commune de Cénévières, soigneusement fermé de grandes dalles, de toutes parts, et qui n'avait pas été fouillé, nous a permis de constater, une fois de plus, que le désordre qui règne dans les nombreux ossements que renferment les chambres funéraires de ces monuments, ne saurait être attribué qu'aux remaniements qu'a nécessités la série de sépultures qui y ont été faites.

Ce dolmen contenait un superbe collier composé de rondelles de pétoncle, assorti d'un appendice en os, de forme ovoïde, percé dans le sens de sa longueur. Au milieu des ossements, se trouvaient de belles

pointes de flèches en silex, à tige centrale et barbelées, d'un très beau travail. Elles sont bombées sur les deux faces, amincies sur les bords et finement retouchées. Deux sont en silex gris et une en silex jaune transparent (Planche VI.)

Dans ce même dolmen, était une grosse perle en ambre gris, percée d'un trou pour être suspendue, que nous avons représentée sur la même planche.

L'ornement en forme de barillet, qui fait partie du collier de Mas de Labat, s'est perpétué jusqu'à nos jours. C'est un précieux souvenir d'un passé bien éloigné, que la tradition, très vivace dans nos contrées, nous a conservé. Dans nos campagnes, les femmes de la classe aisée portent encore au cou, suspendus à des chaînes d'or ou d'argent, des barillets d'or enrichis d'ornements émaillés, en tout semblables, comme forme et comme grandeur, à celui que représente notre dessin.

Les recherches faites sous un dolmen du Mas du Duc, sur la Causse de Calvignac, ont fait découvrir trois pointes de flèches, dont deux en silex et une remarquablement belle et fort curieuse en quartz hyalin; les flèches en cette matière sont très rares, c'est la seule que nous ayons trouvée. Il y a été également rencontré un fragment de volve, de pecten, une dent de loup, et une petite plaque d'ivoire. Tous ces objets sont percés intentionnellement d'un trou pour les suspendre; ils sont représentés planche VII.

Le dolmen dans lequel ont été faites ces trouvailles se composait d'une grande table horizontale de 4^m10^c de long sur 2^m30^c de large, recouvrant une chambre sépulcrale de 2^m20^c sur 1^m40^c. Cette sépulture n'avait pas été violée et se composait de trois couches de corps superposées. Tous les objets gisaient dans la couche inférieure.

Ouvrons une parenthèse pour dire quelques mots du bronze qui fait son apparition à l'époque des dolmens dans nos contrées.

Le bronze, dans la région méridionale, succède à la pierre polie, ou, pour parler plus exactement, manifeste sa présence dans les dolmens, à côté de la pierre polie. Nous n'essaierons pas de discuter la question si controversée de l'introduction du bronze en Gaule. Nous nous bornerons à signaler les découvertes qui se sont produites sous nos yeux et les circonstances dans lesquelles elles ont eu lieu.

Les premiers bronzes que nous trouvons dans les dolmens du Quercy, consistant en armes et parures, jamais en bijoux, sont une imitation des objets en corne, en silex et en os, ayant la même destination, qu'ont produits les âges précédents. Leur fabrication est tout-à-fait rudimentaire et dénote l'enfance d'un art nouveau. Ce bronze n'est pas, selon nous, un produit local, le résultat d'un progrès ou d'une découverte accomplie dans la région où on le trouve. Nous le considérons comme ayant appartenu à une civilisation étrangère plus avancée, comme un produit oriental, en un mot, que le commerce a importé chez nous.

Les constatations que nous avons faites au sujet du bronze viennent à l'appui de notre opinion. Aux objets en bronze d'un travail tout primitif que nous trouvons dans les dolmens, succède, sans transition marquée, sans aucune trace de ces tâtonnements inhérents à tout progrès, ces belles lames d'épées, ces magnifiques poignards, ces bracelets qui font l'ornement de nos musées et de nos collections. Il est vrai que ces derniers bronzes se montrent, non point dans les dolmens, mais bien dans les tumulus qui appartiennent à un autre âge et à une autre civilisation.

M. Delpon rapporte que des lames d'épées et de poignards ont été découverts dans des dolmens à Assier, à Grèzes, à Marilhac, à Cabrerets, voire même sous la pierre Martine; seulement, il ne dit pas qu'il ait assisté à ces découvertes, ni qu'il ait vu les monuments qui les recelaient pour savoir si c'étaient des dolmens ou des tumulus. Personnellement, il n'a constaté le bronze dans aucun des dolmens qu'il a fait ouvrir; c'est dans les tumulus qu'il a trouvé les armes en bronze qu'il a signalées, et nous verrons bientôt que ces sépultures appartiennent à une population bien différente de celle qui repose sous les dolmens.

Le bronze n'est pas d'ailleurs le seul produit, dû à l'importation, que l'on recueille dans les dolmens: la turquoise de vieille roche orientale, l'ambre jaune scandinave, le jayet fossile qu'on y rencontre aussi, sont également de provenance étrangère à nos régions. Ces divers produits, fort rares d'ailleurs, sont arrivés par la voie du commerce et nous fournissent la preuve que la population des dolmens qui s'est retirée sur nos plateaux déserts et arides, avait conservé des relations avec l'Asie orientale d'où elle était partie, et avec le Nord de l'Europe, où elle avait, très probablement, séjourné.

Un dolmen de la commune de Cénévières renfermait un mobilier funéraire des plus intéressants, dans lequel se sont trouvés réunis le bronze, la pierre polie et la pierre éclatée, qui caractérisent les âges précédents. L'ordre dans lequel se sont présentés ces divers objets, prouve mieux que ne sauraient le faire les plus ingénieuses théories, la succession des époques auxquelles ils se rapportent.

Ce dolmen était intact; il n'avait pas été fouillé. La chambre sépulcrale mesure 2^m90^c de long, 1^m30^c de large et 1^m15^c de haut; pour y pénétrer, nous avons fait en-

lever la dalle qui en fermait l'entrée au levant et nous nous sommes trouvé en présence du dernier corps qui y avait été enseveli. Il était placé en travers du caveau, les jambes repliées et la face tournée en haut. Sur le côté droit, on avait déposé une petite pointe de flèche en bronze, que le temps avait recouverte d'une belle patine verte. Sa forme est celle d'un losange très allongé qui rappelle les bouts de flèche en bois de renne de l'époque des cavernes, dont elle est une imitation.

En poursuivant nos recherches dans l'intérieur du caveau, nous avons recueilli, au milieu des ossements bouleversés, un collier en rondelles semblables à celles que nous avons précédemment décrites, que complétait une plaque en os, avec encoches sur les deux côtés, percée à chacune de ses extrémités d'un trou rond.

Enfin, dans le fond du caveau, là où reposait le premier corps inhumé, était un couteau en silex du pays, appartenant à la formation calcaire, plat d'un côté, bombé de l'autre et retaillé par éclats sur les bords semblable à ceux que fournissent les cavernes du voisinage. Tout près de ce silex, il a été trouvé aussi un objet en os, sorte d'amulette ou de parure, percé à son sommet avec des encoches arrondies sur l'un des côtés et une coquille de cyprée percée de part en part également. La planche VII représente tous ces objets.

(A suivre.) CASTAGNE. (Extrait du Bulletin de la Société des Etudes.)

Notre Prime

Par suite d'un nouveau traité avec M. Grenard, artiste peintre, de Paris, nous offrons, dès aujourd'hui, **Gratuitement**, à tous nos abonnés:

Leur portrait peint à l'huile, dimension 14 sur 10. Joindre à la demande une bonne photographie, plus 1 fr. pour affranchissement de lettres et port. Donner exactement la couleur des yeux, des cheveux, barbe, teint, vêtements.

Nous continuons à offrir à nos abonnés les **PORTRAITS ARTISTIQUES** à 5 fr.

Nous venons de recevoir le 35^e envoi de ces portraits, qui sont de véritables œuvres d'art. Nous les tenons à la disposition de ceux qui voudraient les examiner. Ils sont signés par l'artiste.

Table with 2 columns: Bourse items (3 0/0, 3 0/0 amortissable, 4 1/2 0/0 1883, Actions Orléans, Actions Lyon, Action Panama, Obligations Orléans 3 0/0, Obligations Lombardes, Obligations Saragosse, Emprunt Russe 4 0/0 1889) and Prices (85 85, 89 42, 104 50, 1,395 00, 1,370 00, 53 75, 447 00, 304 00, 368 00, 92 10)

25 Pilules!

La Jaille-Yvon (Maine-et-Loire), le 2 août 1888. — Je souffrais de coliques à peu près toutes les trois semaines, et de constipation habituelle; après avoir fait usage de la moitié d'une boîte de Pilules Suisses (1 fr. 50 la boîte), j'ai été complètement guéri.

(Sig. lég.) M^{lle} VEILLARD.

Courrier Médical. Conseil pour la saison.

Tout médicament pectoral doit avoir pour effet de soulager d'abord et de guérir ensuite ou tout au moins d'aider à la guérison des maladies de la gorge et des poumons. Le Sirop de Regnaud répond à ce double but. C'est une des plus vieilles recettes contre la toux qui soit consignée dans les ouvrages scientifiques. Il renferme l'extrait concentré des plantes médicinales auxquelles il emprunte leurs principes émollients et calmants.

Les pastilles, les tisanes et autres pectoraux préconisés contre le rhume, les catarrhes, la grippe, les bronchites ne sont d'usage pratique que pendant le jour seulement. Le Sirop de Regnaud, au contraire, est aussi bien le médicament pour le jour que pour la nuit. Grâce à la liqueur de cette préparation, son absorption est plus rapide et le calme qu'elle procure est à la fois plus prompt et d'une durée plus longue. Aussi ses effets satisfaisants se font-ils sentir dès le premier jour et dès la première nuit qu'on l'emploie. La toux la plus violente s'apaise sans qu'il y ait à craindre ni échauffement, ni perte d'appétit, ni aucune des conséquences fâcheuses qu'entraîne ordinairement l'emploi des préparations analogues. Deux cuillerées dans la journée, une troisième au moment du coucher suffisent pour donner le calme et le repos aux poitrines irritées. Le Sirop de Regnaud est préparé par la maison L. FRÈRE, 19 rue Jacob, à Paris et se vend 2 fr. 50 le flacon dans les principales pharmacies. Souvent un seul flacon suffit à la guérison. Il se recommande tout spécialement aux asthmatiques.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Table of train schedules for the Chemin de Fer d'Orléans, listing routes between Cahors, Libos, Montauban, Cahors, and Capdenac with departure and arrival times.

VITICULTURE

Traitement des maladies de la vigne

Le Mildiou et le Blak-Rot, maladies dues à des champignons qui se développent sur les feuilles de la vigne et sur les raisins...

Pour que l'année 1889 n'amène pas, pour les vigneron du Lot, les mêmes déceptions que l'année 1888, nous nous sommes occupés, dès cet hiver, de la solution de ce problème important...

Nous nous sommes mis au courant des expériences faites pendant l'année qui vient de s'écouler, et des résultats obtenus soit dans le Lot, soit dans les départements voisins.

Les différents remèdes appliqués et connus de tout le monde sont :

1° La Bouillie bordelaise obtenue en formant un lait de chaux avec 2 kil. de chaux grasse et 10 litres d'eau...

2° L'Eau Céleste qui se prépare en dissolvant 1 kil. de sulfate de cuivre dans 3 litres d'eau chaude et versant dans la dissolution un litre et demi d'ammoniaque...

3° La Solution à l'hydrocarbonate de cuivre. Dissoudre séparément 1 kil. de carbonate de soude (cristaux) et 1 kil. de sulfate de cuivre dans 5 à 6 litres d'eau...

Pour le premier traitement qui se fait au moment où les feuilles sont encore tendres, doubler la dose de carbonate de soude (2 kil. pour le Mildiou et 6 kil. pour le Blak-Rot)...

Les remèdes étant connus, reste à indiquer le moyen de les appliquer. Le procédé qui paraîtrait à première vue, le plus simple et le moins coûteux, consisterait à badigeonner les feuilles avec un petit balai trempé dans la solution préservatrice...

1° Une partie de la solution tombe à terre pendant l'aspersion, d'où il résulte une plus grande quantité de produits à acheter.

2° On peut bien, par ce moyen, asperger le dessus des feuilles, mais il est matériellement impossible de faire arriver au revers des feuilles la liqueur préservatrice.

3° Enfin, il est impossible de répandre le mélange d'une façon uniforme, certaines feuilles le recevant par larges gouttes et pouvant être brûlées par les liquides corrosifs; d'autres ne recevant rien ou presque rien et étant par suite toujours exposées aux attaques de l'ennemi dont on veut les garantir.

Ces inconvénients sont évités si l'on se sert de pulvérisateurs; appareils qui, ainsi que leur nom l'indique, réduisent en poussière fine, le liquide ou la solution à employer.

Parmi tous les appareils similaires répandus dans le commerce, ceux que nous venons vous recommander et dont nous nous sommes rendus dépositaires par traité spécial passé avec le fabricant, sont les Pulvérisateurs Japy, et, parmi ceux-là, le nouveau Pulvérisateur pour petite culture : LE VAINQUEUR.

Cet appareil présente des avantages sur lesquels nous nous permettrons d'attirer votre attention :

1° Il permet de répandre d'une manière uniforme le remède, aussi bien audessus qu'au-dessous des feuilles, grâce à la disposition de la lance;

2° Un système très simple et très ingénieux permet de dégager l'orifice, lorsqu'une particule solide vient à boucher;

3° Son poids très faible permet de le manœuvrer sans fatigue;

4° La disposition du mécanisme le rend très facile à transporter au milieu des vignes même, lorsque la végétation est très avancée;

5° Enfin, et avant tout très important, le Pulvérisateur Japy, LE VAINQUEUR, est de tous le meilleur marché, il présente sur les autres une économie de plus de 10 francs.

Convaincu que vous voudrez bien m'honorer de votre visite, pour faire choix du modèle qu'il pourrait vous falloir, recevez, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

C. DESPRATS.

Négociant, 6, rue de la Liberté, Cahors

Bibliographie

L'amour est de toutes les saisons, c'est possible, mais livres qui en parlent sont surtout des livres d'hiver.

Qu'il fait bon, le soir, tandis que la neige et la brise glacée font rage au dehors, qu'il fait bon se pelotonner, à deux, dans un large fauteuil pour lire ensemble quelque belle histoire d'amour.

Ces charmantes soirées d'hiver, qu'un livre attachant fait plus courtes que les nuits d'été, nous pouvons les promettre aux lecteurs et aux lectrices de L'Amour dans tous les temps, chez tous les peuples, cette coquette publication illustrée dont la Librairie B. Simon et Cie, 15, rue Saint-Benoît, à Paris, vient de mettre en vente le 4^e volume (François I^{er}, Charles IX, Henri IV), au prix de 1 fr. 50; — par la poste : 1 fr. 75.

Une centaine de nouvelles lestement troussées, de petits drames à donner la chair de poule, de contes de haute grasse ou de gais vaudevilles, le tout parsemé d'une profusion de gravures à damner saint Antoine lui-même, tel est aujourd'hui le bilan de ce recueil unique en son genre.

En voilà plus qu'il n'en faut pour chasser bien loin les papillons noirs.

LA POUPEE MODÈLE

Journal des petites filles

PARIS : 7 FRANCS PAR AN. — DÉPARTEMENTS : 9 FRANCS.

La Poupée modèle, dirigée avec la moralité dont nous avons fait preuve dans le Journal des Demoiselles, est entrée dans sa vingt-deuxième année.

L'éducation de la petite fille par la Poupée, telle est la pensée de cette publication, vivement appréciée des familles: pour un prix des plus modiques la mère y trouve maints renseignements utiles, l'enfant des lectures attachantes, instructives, des amusements toujours nouveaux, des notions de tous ces petits travaux que les femmes doivent connaître, et auxquels, grâce à nos modèles et à nos patrons, les fillettes s'initient presque sans s'en douter.

En dehors des petits ouvrages et Patrons pour poupée qui contiennent chaque numéro, la Poupée modèle envoie également un joujou aisé à construire: Figurines à découper et à habiller, — Cartonnages instructifs, — Musique, — Gravures de Modes d'enfants, — Décors de théâtre, petits Acteurs, — Surprises de toutes sortes, etc., etc.

On s'abonne en envoyant, 48, rue Vivienne, un Mandat de poste ou une valeur à vue sur Paris, et sur timbre, à l'ordre de M. F. THIÉRY, Directeur du Journal.

LIBRAIRIE FIRMIN-DIDOT ET C^o 56, RUE JACOB, A PARIS

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE Sous la direction de M^{me} EMMELINE RAYMOND.

L'élévation des salaires étant progressive et continue, oblige un grand nombre de familles à s'imposer des privations sérieuses pour maintenir l'équilibre de leur budget.

Il y a pour les femmes un moyen d'éviter la dépense causée par la main-d'œuvre: Etre sa propre couturière, lingère et modiste, en s'abonnant à la Mode illustrée, qui fournit avec les patrons excellents de tous les objets utiles, l'enseignement pratique et théorique de leur exécution.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie. On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste, à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C^o, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS : 4^e édition : 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr.; un an, 14 fr.

4^e édition, avec une gravure colorisée chaque numéro. 3 mois, 7 fr.; 6 mois, 13 fr. 50; un an, 25 fr. S'adresser également dans toutes les librairies des départements.

Journal des demoiselles

Plus de cinquante années d'un succès toujours croissant ont constaté la supériorité du Journal des demoiselles, et l'ont placé à la tête des publications les plus intéressantes et les plus utiles de notre époque. Former des filles, des sœurs, des épouses et des mères dévouées; leur inspirer l'amour de Dieu, de la famille et de leurs devoirs; leur enseigner à faire, — riches ou pauvres, — le bonheur de leur maison; orner leur esprit; développer leur intelligence, tout en les initiant aux travaux, à l'économie, aux soins du ménage; tel est le but que s'est proposé le Journal des demoiselles. A un mérite littéraire unanimement apprécié, ce journal a su joindre les éléments les plus variés et les plus utiles; œuvres d'art, gravures de modes, imitations de peintures, modèles de travaux en tous genres, tapisseries, patrons, broderies, ameublements, musique.

PARIS, 10 FR. — DÉPARTEMENTS, 12 FR.

On s'abonne en envoyant au bureau du Journal, 48, rue Vivienne, un Mandat de poste ou une valeur à vue Paris, et sur timbre, à l'ordre de M. F. THIÉRY, directeur.

ATLAS MANUEL DE BOTANIQUE

Illustrations des familles et des genres de plantes phanérogames et cryptogames avec le texte en regard. — Par J. Deniker, dessins par Riocreux, Cusin, Nicolet, Chevrier, Chediac, etc. — 200 planches in-4, comprenant 3300 figures; 50 livraisons à 50 centimes ou 5 séries à 5 francs. — Prix de souscription jusqu'au 30 juin; 20 francs. Passé ce délai, le prix sera augmenté. — Les Merveilles de la Nature de Brehm se sont limitées jusqu'à présent à l'Homme et aux animaux. — Il nous a paru utile de publier, comme une suite et un complément naturel, dans le même format, un Atlas manuel de botanique, qui place sous les yeux du lecteur la description et la représentation des caractères des principales familles et des principaux genres. — Les notions d'organographie végétale et de géographie botanique sont résumées de façon à faire connaître l'état actuel de la science; les applications si nombreuses à l'agriculture, à l'horticulture, aux arts et à l'industrie, à la médecine et à la pharmacie, sont indiquées. — Cet Atlas manuel de botanique est destiné à développer le goût de cette science aimable et à devenir le vade-mecum des botanistes, soit que, ayant en vue la science pure, ils la cultivent pour les charmes qu'elle leur procure, soit que, tournant leurs recherches vers la pratique, ils s'occupent de la botanique comme science appliquée. Envoi d'une livraison spécimen contre 50 centimes en timbres-poste. Librairie J.-B. Baillière et fils, 49, rue Hautefeuille.

ÉTUDE

de M^e AUGUSTE MAZIÈRES, avoué à Cahors, rue du Portail-Alban, n° 10.

EXTRAIT

DE jugement de séparation de biens

Par jugement du tribunal civil de Cahors en date du vingt-cinq mars courant, la dame Marguerite Rouchi, sans profession, a été séparée de biens d'avec le sieur Pierre Périé, son mari, cultivateur, demeurant ensemble à Bagnols, commune de Castelnaud-Montriat.

Pour extrait certifié véritable: Cahors, le vingt-sept mars mil huit cent quatre-vingt-neuf.

L'avoué poursuivant, Signé: MAZIÈRES.

Veillez m'envoyer 2 boîtes Pilules Giequel. J'en ai fait usage ce printemps, et je m'en suis bien trouvé; les maux de tête, le manque d'appétit, les lourdeurs d'estomac ont bien vite disparu.

FLEURY, Instituteur, à Orchamps (Doubs). 1 fr. 50 la boîte dans toutes les pharmacies.

Pour combattre le limphatisme, les gourmes, les éruptions de la peau chez les enfants pâles, chétifs et délicats, pour prévenir l'engorgement des glandes du cou, les faire fondre et ramener l'appétit, le Sirop de Raifort iodé de Grimault et C^o est prescrit par tous les médecins à la place du sirop antiscorbutique. C'est un dépuratif par excellence, dans lequel l'iode est combiné avec le suc de cresson.

INJECTION BROU

40 ans de succès. La seule guérissant sans lui rien adjoindre, les Ecoulements anciens ou récents. EXPÉDITION FRANCO CONTRE MANDAT-POSTE. Prix: 5 fr. la fiole. — Chez J. FERRÉ, Pharmacien 102, RUE RICHELIEU, PARIS

EMPRUNT CONSOLIDÉ 4 % OR

DE CHEMINS DE FER DE 1^{re} SÉRIE

de 700 millions de fr. capital nominal

AFFRANCHI A TOUT JAMAIS DE TOUT IMPÔT RUSSÉ Remboursable au pair, en 81 ans, avec intérêts trimestriels payables à Paris, Saint Pétersbourg, Londres, Berlin, Francfort, Bruxelles, Anvers, Amsterdam, New-York.

Cet emprunt, émis en obligations consolidées russes de chemins de fer, est exclusivement destiné à la conversion et au remboursement des emprunts 5 %, 1870, 1871, 1872, 1873 et 1884.

A cet effet l'Emprunt 5 %, consolidé 1871, est, dès à présent, appelé au remboursement pour le 1^{er} juillet 1889 et, après la souscription il sera procédé, dans la mesure nécessaire, à l'amortissement total ou partiel de l'un ou de plusieurs des emprunts consolidés 5 % ci-dessus désignés. Les titres ainsi amortis seront remboursables et cesseront de porter intérêt 3 mois après la publication de l'arrêté ministériel les appelant au remboursement.

On souscrit: Vendredi 29 mars chez MM. de Rothschild frères, 21, rue La Fayette.

Au prix de 448,75 par obligation de 500 fr. rapportant 20 fr. d'intérêt annuel.

Jouissance 1^{er} Avril 1889:

4 % = 20 fr. en souscrivant, 15 3/4 % = 78 fr. 75 à la répartition; 40 % = 200 fr. le 22 mai 1889; 30 % = 150 fr. le 19 juin 1889.

Faculté de libération anticipée à 2 % l'an, dès la livraison des titres provisoires.

CONVERSION DES EMPRUNTS CONSOLIDÉS 5 % 1870, 1871, 1872, 1873 et 1884.

Les souscriptions en titres de l'Emprunt 1871 seront irréductibles. Les souscriptions en titres des Emprunts 1870, 1872, 1873 et 1884 AURONT UN DROIT DE PRÉFÉRENCE, MAIS JUSQU'À CONCURRENCE SEULEMENT DE LA MOITIÉ DE L'ÉMISSION.

Pour les souscriptions en titres, les nouvelles obligations seront délivrées entièrement libérées au prix de: 447,50.

Les titres des anciens emprunts 5 % seront reçus en paiement, pour L 100 capital nominal. Emprunt 1870 à fr. 2,550.50.

— 1871 à fr. 2,540.20. — 1872 à fr. 2,591.70. — 1873 à fr. 2,571.10. — 1884 à fr. 2,581.40.

Les soultes, par décompte de conversion, inférieures au montant d'une obligation, seront payées au porteur, en espèces.

Les demandes de conversion peuvent être dès à présent adressées à MM. de Rothschild frères, A PARIS, qui se réservent de clore la souscription en titres des Emprunts 1870, 1872, 1873 et 1884, même avant la date fixée pour la souscription en espèces.

Les demandes de conversion doivent être accompagnées des titres, munis de tous leurs coupons à échoir ou d'un cautionnement représentant 5 % de leur valeur nominale, avec désignation exacte des titres et l'engagement de les remettre à MM. de Rothschild frères, dans un délai maximum de 21 jours.

(Déclaration faite au timbre le 5 mars 1889)

Les Cigarettes Indiennes de Grimault et C^o sont le remède le plus efficace connu contre l'asthme, l'oppression, l'insomnie et le catarrhe chronique. Chaque cigarette porte la signature Grimault et C^o.

DENTS ET DENTIFIERS

Perfectionnés Garantis

Ayant mérité une Mention honorable de l'Académie Nationale, posés sans douleur ni extraction de racines, servant à la mastication comme les dents naturelles et s'adaptant au point de tromper l'œil le plus exercé.

GUÉRISON DES MALADIES DES DENTS ET DES GENIÈVES TRAITEMENT spécial des Dents déchaussées et chancelantes, redressements, plombages, métallisations, aurifications, obturations siliceuses imitant parfaitement l'émail des dents, en un mot, toutes les opérations relatives à l'art dentaire!

AUDOUARD

MEMBRE DE L'ASSOCIATION GÉNÉRALE DES DENTISTES DE FRANCE ET DE LA SOCIÉTÉ D'ODONTOLOGIE DE PARIS CHIRURGIEN-DENTISTE Des principaux Etablissements d'Éducation du Lot et de la Corrèze

16, rue du Maréchal Brune, 16 à BRIVE

Poudre Dentifrice Alcaline et Elixir Leucodontes PRÉVENANT LA CARIE ET LE DÉCHAUSSEMENT DES DENTS. Ordonnés depuis longtemps par un grand nombre de Médecins.

NOTA. — M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive pour la commande d'appareils dentaires, de bien vouloir lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.

Le propriétaire-gérant: LAYTOU.